

BOUIRA/APRES LA DISSOLUTION DE LEUR ENTREPRISE

Les travailleurs de l'Edipal livrés à eux-mêmes

Après la dissolution de l'Entreprise de distribution des produits alimentaires (Edipal), décidée au mois de décembre dernier par le SGP-Centre, treize travailleurs permanents de cette entreprise s'élevèrent contre cette procédure et la manière avec laquelle le liquidateur désigné a agi.

En effet, d'après ces derniers, qui nous ont transmis une requête, la dissolution de leur entreprise a été prise d'une manière contraire à la réglementation. Selon eux, le liquidateur n'a pas respecté la réglementation.

Depuis le 12 décembre dernier, date de la fermeture de l'entreprise, il est resté insensible à leurs revendications concernant les indemnités de

licenciements et autres droits y afférents.

Aussi, ce sont des travailleurs livrés à eux-mêmes et ne sachant quoi faire qui se sont déplacés à notre bureau. Ils lancent un cri de détresse à l'encontre des responsables du SGP-Centre afin de leur venir en aide en leur octroyant tous leurs droits relatifs à la dissolution de l'entreprise Edipal Bouira.

Dans leur requête, les travailleurs, qui ont assuré que jusqu'à présent ils n'avaient rien perçu, ni n'ont été associés à l'assemblée extraordinaire où ils auraient pu prétendre à la reprise des 10% d'actifs de l'entreprise à leur compte, rappellent que le liquidateur désigné pour la liquidation de l'entreprise avait agi d'une manière zélée en met-

tant sous scellés, le 14 janvier, le siège social puis, le 17 du même mois, l'unité centrale de Bouira, en licenciant tous les permanents et en maintenant les contractuels, alors que la réglementation stipule que la priorité, pendant la durée de la liquidation, est aux travailleurs permanents qui seront repris comme contractuels.

Enfin, les travailleurs de l'Edipal appellent que le liquidateur a foulé aux pieds la septième résolution de l'assemblée extraordinaire portant dissolution de l'entreprise Edipal et qui stipule que "toutes contestations qui peuvent s'élever pendant la durée de liquidation de l'entreprise pour des raisons sociales sont souscrites par le liquidateur au propriétaire de l'EPE pour

réglement à l'amiable ou soumis par lui à la juridiction du tribunal".

Pour toutes ces raisons, les travailleurs licenciés de l'entreprise Edipal Bouira interpellent les autorités compétentes pour leur venir en aide et les "rétablir dans leurs droits, uniquement leurs droits", insistent-ils.

Par ailleurs, le liquidateur, que nous avons joint au téléphone, nous a déclaré que son rôle se limitait à l'application de la loi, à savoir informer les travailleurs de la décision du SGP-Centre de la dissolution de l'entreprise Edipal et mettre les biens de cette entreprise sous scellés ; c'est ce qu'il a fait. "Le reste, nous dira-t-il, ne relève plus de mes prérogatives."

Y. Y.

TIZI OUZOU/TIGZIRT-SUR-MER

L'APC dresse son bilan

L'APC de Tizirt-sur-Mer vient de rendre public le bilan de son exercice de l'année 2006. Les résultats de tous ses efforts contenus dans cinq feuillets et portant près de 140 points dont des actions achevées, d'autres en cours de réalisation ainsi que plusieurs inscriptions, projections et perspectives pour améliorer l'avenir de la localité. En plus des actions qu'on peut qualifier "de classiques" puisqu'elles relèvent de la gestion "courante et héréditaire", il existe quelques innovations et certains exploits qui méritent amplement d'être signalés, médiatisés et appuyés.

Le plus grand exploit, en politique générale, est sans aucun doute le résultat obtenu dans la lutte contre les fléaux sociaux, la drogue, le proxénétisme et ses réseaux de prostitution qui ont tenu longtemps l'image de la ville ainsi que la régulation du commerce de l'alcool, réputé jusque-là intouchable malgré la violence et l'exploitation humaine avérée de longue date. Dans ce domaine, l'APC a remporté un succès sans égal et historique.

Toujours dans le même registre de politique générale, les responsables actuels ont fait de la revalorisation des ressources humaines une priorité avec à la clé l'installation d'un système d'évaluation des compétences du personnel. L'autre cheval de bataille de l'APC est le recouvrement de son autorité sur le foncier et les biens communaux qui font éternellement l'objet de convoitise de la pègre locale toujours vorace. À cela s'ajoutent le recouvrement des créances et le paiement des dettes antérieures (les montants ne sont pas indiqués) ainsi que l'installation d'une commission d'inventaire et de réforme dont aucune de ses actions spécifiques n'a été signalée pour l'heure.

En matière d'infrastructures de bases, l'APC a réalisé des actions notables comme le renforcement de la station de dessalement d'eau de mer par l'installation d'une deuxième pompe, l'élimination du rejet des eaux usées de la grande plage avec l'installation d'une mini-station de refoulement vers le réseau principal près des 12 bungalows. Une action louable qui a mis fin à la pollution de la plage. Avant de clôturer le chapitre, il y a lieu de signaler l'inscription de deux projets de grande importance : la récupération des eaux de la source Elhara Oufella au village El-Azaleb avec un réservoir de stockage, ainsi que l'aménagement du boulevard de front-de-mer.

En matière de santé, le potentiel existant s'est renforcé dans sa périphérie avec notamment la réalisation d'une salle de soins au village Ouroudjène et l'inscription d'une autre au village Cheurfa. Dans le volet de la jeunesse et du sport, les autorités locales se sont distinguées par la subvention du CSA à hauteur de 400 000 DA, le transport gratuit pour tous les déplacements des associations sportives et l'affectation d'un espace de 100 m² au niveau du port pour recevoir une infrastructure de sport aquatique en manque de moyens flagrant et en besoin constant d'encouragements.

La mise en place d'un PPDR au village Athouri et l'organisation d'une campagne de vaccination et de traitement contre la maladie de la "langue bleue" sont aussi à mettre à l'actif de l'exécutif. Dans le secteur névralgique du tourisme, les élus locaux se sont illustrés par la lutte contre le commerce illicite sur les plages et leur entretien par le biais de l'opération "Blanche Algérie" durant la saison estivale dernière.

Cependant, leur aménagement demeure pour l'heure un projet inscrit avec une étude finalisée.

Par ailleurs, l'APC a mis en place un système de transport scolaire avec un abonnement préférentiel et lancé une étude de

faisabilité d'un contrat APC/Direction des transports avec les transporteurs privés pour renforcer le ramassage scolaire afin de combler les lacunes des moyens mobiliés.

Les actions de la commission sociale occupent un espace important dans le bilan et les efforts déployés pour éradiquer l'habitat précaire tiennent le haut du tableau avec la distribution de centaines d'aides à l'autoconstruction avec le concours des comités de village, la réalisation en cours de 168 logements sociaux, inclue la reprise des 38 logements abandonnés de longue date.

Notons également la perspective de la construction de centaines de logements toutes catégories et avec différentes entités réalisatrices. Le volet emploi est abordé aussi et avec en prime plus de 200 recrutements dans le cadre de l'emploi de jeunes, le recrutement contractuel de 13 employés ainsi que 30 autres postes réglementaires dans les entreprises locales de bâtiments. Signalons en outre une autre louable action qui concerne l'attribution de cartes scolaires gratuites aux élèves de familles démunies.

Le cadre de vie des citoyens n'est pas en reste puisque l'APC a initié un partenariat avec une micro-entreprise privée pour le traitement et la récupération des

déchets au niveau de la décharge publique ainsi que l'installation d'une commission de lutte contre les feux de forêt avec la participation des comités de village situés à la lisière des maquis. En revanche, la réactivation du dossier de la zone d'activité, abandonné depuis 1995, qui est d'une capacité de 102 lots pour une création prévisionnelle de 2 000 emplois, et le partenariat en cours d'étude pour la création d'un village touristique de niveau international localisent à eux seuls le chapitre du développement et de l'investissement.

Le bilan a été clôturé par les activités relatives à l'histoire et la culture où les responsables des affaires courantes à Tizirt ont énuméré plusieurs initiatives, parmi elles figurent notamment le vibrant hommage et la remise de cadeaux aux doyens des moudjahidine et moudjahidate, organisée pour la première fois de l'histoire de la commune le 5 juillet dernier, ainsi que la reconversion d'une subvention (dont le montant est tenu secret) pour la réalisation d'une stèle à la mémoire des héros de la Révolution et des événements historiques de la région.

Enfin, le bilan de l'APC de Tizirt contient encore de nombreuses autres actions dignes d'être citées et qui feront l'objet de nos prochains écrits.

Massiles Juba

BEJAIA

SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE
L'industrie à l'honneur

Sous le patronage du ministre de l'Industrie, la seconde édition du Salon international de l'automobile ouvrira ses portes ce mercredi 31 janvier 2007 à la grande surface du lac de Béjaïa. Plusieurs concessionnaires et PME se sont donné rendez-vous avec leurs partenaires et clientèle pour leur faire découvrir ce qu'ils appellent les nouveaux modèles de véhicules, nouvelle génération. Les organisateurs parlent d'une participation importante par rapport à la première manifestation tenue en janvier 2006. Faut-il comprendre que par la stratégie de communication des représentants des différentes marques ont su travailler leur image et ont ainsi acquis une expérience qui leur permet de s'imposer sur le marché en attendant de suivre ceux qui ont décidé de réaliser leur projet en partenariat.

Cet espace très attendu tant par les professionnels des divers secteurs d'activité est aussi une occasion pour engager un grand débat, celui de la préservation de l'environnement et la lutte contre les accidents de la circulation. Plus la voiture est sûre, plus le conducteur se sent en sécurité même en cas d'accident (airbags, détendeurs...). Et c'est sur cet aspect que les exposants tenteront de revenir lors des échanges d'idées avec les visiteurs de ce salon qui sera inauguré ce mercredi. Cette année, RH International, organisateur, est plus que satisfait. Il évoque la présence de nouveaux concessionnaires : Renault Falcon Motors, Fiat, Hyundai, Iveco, Soummam Eco Car Bensaray Carrosserie, ou encore Hydro KJ ainsi que la SARL ACTS qui exposera plusieurs engins notamment les camions porteurs, tracteurs, semi-remorques, céréaliers de production nationale en partenariat avec la marque Randon.

Les visiteurs professionnels seront un peu plus gâtés qu'ils ne l'ont été lors de la première édition, ils saisiront cette opportunité pour admirer l'effort développé par les opérateurs économiques dans le domaine du montage et apprécieront la qualité du fruit du partenariat engagé par la SARL ACTS et ses fournisseurs comme Randon, Neobus ou encore XCMG et la reconstruction de notre industrie nationale. Cette SARL, au même titre que les autres entreprises, développera tout un tissu de commercialisations à travers le territoire national.

Enfin, parmi les exposants, il faut ajouter Mamouni qui dévoilera la dernière génération de Nissan ; Bouchetta Auto qui représentera KIA qui entrera sur scène avec un véhicule non encore commercialisé ; Falcon Motors Mitsubishi ; la société Salde pour le lourd de marque Renault Trucks et nous retrouverons une autre gamme de véhicules, en l'occurrence la Sarl Réseaux Poids Lourds qui mettra en avant la catégorie lourds. Mekbel Auto développera l'image de Vedis et Youyi Yuejine, Mamouni occupera pour la première fois un espace pour encadrer JAC/JMC.

La société KIV Foton Motor de Sétif qui n'est plus à présenter sera une fois de plus présente avec différents bus et autobus. D'autres PME seront de la partie tout comme Carrosserie Bensaray, la Sarl Soummam Eco-Car, Hydro KJ.s.

R. H.

L'APW lance un concours de propreté

L'APW lance un concours devant primer, le 5 juin 2007, Journée mondiale de l'environnement, les villages et les chefs-lieux de commune les plus propres. Elle a installé, à cet effet, une commission de wilaya, avec des prolongements au niveau des daïras et communes, chargée de doter les communes en équipements et d'animer le concours en suscitant la réflexion autour de l'environnement et d'encourager les initiatives à tous les niveaux. La commission de l'environnement, du tourisme, de l'artisanat et des forêts qui est chargée de l'opération a beaucoup de pain sur la planche pour changer les comportements des citoyens et des collectivités dans une wilaya devenue une poubelle à ciel ouvert. Il n'y a pas une route nationale, un chemin de wilaya ou communal qui n'est pas jonché de gravats, d'ordures ménagères, de carcasses de véhicules, de bouteilles d'un bout à l'autre. Au vu d'une situation qui n'a épargné ni les routes ni les forêts, ni les oueds, ni même les périphéries des villes, on ne peut que saluer l'initiative de l'APW tout en nous posant la question de savoir si les villes et villages de la wilaya de Tizi-Ouzou peuvent redevenir propres intra-muros et dans leurs limites territoriales respectives ? Le doute est permis au vu de la situation actuelle des chemins x de communes en particulier qui sont tous dans un état lamentable

table au plan de l'aménagement urbain et de l'hygiène. On est d'autant plus sceptique que le chef-lieu de wilaya censé donner l'exemple en matière d'aménagement et de propreté n'est pas mieux loti que les autres chefs-lieux de commune. Ce scepticisme est, par ailleurs, justifié par le fait que la ville de Tizi-Ouzou a raté le rendez-vous pour changer de visage en juillet 2006, d'après le délai fixé par le wali. Si l'on pouvait lancer un concours de délaissement urbain, de salété, de pollution de l'environnement, en un mot de non-gestion, les 67 communes de la wilaya pourraient être difficilement départagées. Nos villes ressemblent aux villages les plus archaïques du monde rural avec l'organisation citoyenne, la discipline librement consentie des habitants et l'autogestion en moins.

Quelque chose s'est rompue dans les habitudes comportementales des citoyens et des gestionnaires des collectivités locales ces dernières années. Nos rues aux chaussées et trottoirs sales, assez souvent délabrés, nos espaces publics privatisés, nos murs tapissés d'affiches, barbouillés de slogans, d'insultes et d'insanités, nos marchés, nos jardins et places publiques, quand il y en a, nos cinémas là où il en reste encore, nos cafés, nos hôtels, nos plages n'ont plus, à quelques rares exceptions près, que de loin-

tains rapports avec leur état d'il y a vingt ou trente ans.

Au lieu des améliorations qui auraient dû être générées par le temps, l'expérience, le renforcement de l'éducation et du civisme, on assiste à une dégradation continue du milieu urbain et de l'environnement dans l'indifférence générale, la batterie de textes réglementaires, le développement des moyens, le renforcement des services de sécurité, la prolifération des partis politiques et des associations censés construire la conscience collective n'ont pas changé grand-chose jusqu'à présent.

Que s'est-il passé pour que l'on soit là ? Nos villes ont grandi trop vite, souvent anarchiquement, elles sont devenues cosmopolites à force d'exode rural et de mobilité de la population, elles se sont ruralisées au point de perdre leurs traditions citadines. Nos quartiers, nos immeubles et nos logements sont surpeuplés, l'absence d'infrastructures sportives et culturelles, l'insuffisance de prise en charge des jeunes par la formation professionnelle, le chômage endémique sévissant depuis plus de vingt ans traduisent, d'une part, le divorce entre la société et les institutions étatiques et ont eu, par ailleurs, des effets néfastes parfois désastreux sur le cadre de vie.

Que faut-il faire pour redresser la barre ?

Au-delà des sévères rappels à l'ordre du wali, des incitations faites çà et là à l'exemple du concours lancé par l'APW, il convient, en premier lieu, d'équiper les APC en matériel nécessaire, les doter en personnel qualifié, recycler ou reconstruire les effectifs en place qu'il faut remettre sérieusement au travail, rationaliser le fonctionnement des APC et l'utilisation de leurs moyens matériels et humains.

Il s'agit en second lieu de créer des décharges intercommunales et d'encourager le tri des ordures ménagères et l'émergence d'unités de recyclage, de lancer la réalisation de stations d'épuration au niveau des chefs-lieux de daïra et de bassins de décantation des eaux usées autour des villages.

La police de l'environnement ou la réhabilitation des gardes champêtres et forestiers dotés du pouvoir de sanction des infractions aux règles de la protection de l'environnement, de saisie des véhicules déversant des gravats et ordures hors des sites prescrits à cet effet s'avèrent indispensables. Il s'agit, en outre, de lancer une vaste campagne de sensibilisation impliquant les comités de quartiers et de villages, et d'introduire l'instruction civique dans notre système éducatif. Le mal étant profond, il convient de l'attaquer en profondeur.

B. T.